



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

De Saint-Georges à Saint-Georges, le grand voyage de Daniella Dugény



Native de Bélém, arrivée à 12 ans sur les rives de l'Oyapock sans parler un mot de français, la jeune femme revient en mission au CDPS comme médecin, vingt-deux ans après avoir quitté la commune. Elle y découvre une médecine très éloignée de celle qu'elle pratiquait au CHU de Limoges et qu'elle pratiquera prochainement à Genève. De nombreux patients apprécient de pouvoir parler en portugais lors de leurs consultations.

Pour Anna, la surprise a été totale. Un message de Daniella, une copine d'enfance, de deux ans sa cadette. Les deux trentenaires étaient au collège, à l'époque. Anna est devenue médiatrice du projet Oyapock coopération santé (OCS, [lire la Lettre pro du 8 avril](#)), à Saint-Georges. Daniella, elle, a quitté la commune il y a vingt-deux ans.

Anna se rappelle bien son arrivée. C'était en 1997. Daniella avait 12 ans et quittait Bélém pour s'installer chez sa mère, venue quelques années plus tôt vivre sur la rive guyanaise de l'Oyapock. « Elle est arrivée ici, sans papiers, ne parlant pas un mot de français », se souvient-elle. Aussi, en ce début d'année, est-elle surprise que son amie, avec qui elle est restée en contact sur Facebook, commence à lui « poser des questions sur le CDPS ». Vingt-deux ans après avoir quitté la commune de l'est guyanais, l'ancienne préado qui ne parlait pas un mot de français avait sérieusement envie de revenir y travailler... comme médecin.

« Je suis Brésilienne, née à Bélém, retrace le Dr Daniella Dugény, dans son bureau de consultation du CDPS. Ma mère, séparée de mon père, s'est installée à Saint-Georges. En décembre 1997, je suis venue avec mes frères et sœurs, pour les vacances. Ma mère nous a encouragés à rester. Elle nous disait qu'aller à l'école ici, ce serait mieux qu'à Bélém. » Les deux

aînés, 15 et 13 ans, décident de repartir chez leur père. Daniella, qui a alors 12 ans, et sa petite sœur qui a deux ans de moins, choisissent de rester.

« Pour moi, le français, c'était du chinois ! »

En janvier, elles rejoignent l'école élémentaire Pascal-Joinville. Le matin, Daniella suit la classe avec les élèves de CM1 ; l'après-midi, elle se retrouve dans une classe avec d'autres enfants qui ne parlent pas le français. « Pour moi, c'était du chinois ! », s'amuse-t-elle aujourd'hui. De cette époque, elle garde le souvenir d'un professeur de français « très investi ». Et celui de l'entrée de l'école, qui faisait alors face à celle du centre délocalisé de prévention et de soins (CDPS). Le matin, alors qu'elle rejoignait ses camarades de classe, elle croisait les patients qui se rendaient en consultation.

En juin, sept mois après son arrivée à Saint-Georges, ses progrès plaident pour un passage directement en sixième. « Notre père nous disait toujours que nous étions nés pauvres et que le seul moyen de s'en sortir, c'était les études (...) C'est l'avantage en France : si on a la motivation, le système scolaire donne les moyens d'y arriver. Quand il fallait aller à la préfecture pour les papiers, souvent, la première chose qu'ils regardaient, c'était notre parcours scolaire. »

« On migrait en fonction de là où ma mère trouvait du travail »

En 2000, dans le courant de sa quatrième, son grand frère et sa grande sœur rejoignent la maman et le reste de la fratrie en Guyane. L'aîné est en âge d'aller au lycée. Toute la famille déménage à Cayenne : « Ma maman ne voulait pas le laisser seul », explique Daniella Dugény. Dans le chef-lieu, elle est inscrite au collège Justin-Catayée, avec sa sœur. « Dans la pire classe, avec des élèves qui n'en avaient rien à faire. Quand ils ont vu notre niveau, ils nous ont changées de classe. » La seconde s'effectue au lycée Monnerville de Kourou ; la première à Félix-Eboué, à Cayenne. « On migrait en fonction de là où ma mère trouvait du travail. Elle a commencé ici comme mère au foyer. On est partis à Kourou pour l'Église. Elle faisait des petits boulots, elle était dégoûtée. Le parcours typique des immigrés. »

A mesure qu'elle avance dans sa scolarité, Daniella Dugény a une idée plus précise de son futur métier : avocate. Une envie classique d'élève « focalisée sur les études ». « Mais j'ai commencé à me poser des questions, si je devais intervenir dans des affaires... *touchy* ! Je me suis dit qu'en tant que médecin, on se pose moins de question : qu'on ait affaire à un voleur ou pas, on le soigne ! » A l'époque, il n'y a pas encore de première année de médecine en Guyane. Il faut partir aux Antilles et, dès la deuxième année, rejoindre l'Hexagone. « Ma mère s'est organisée et, en 2004, nous sommes tous partis vivre à Orléans (Loiret) où mon frère était parti un an plus tôt pour ses études. » Daniella Dugény y passe son bac puis rejoint la fac de médecine de Limoges (Vienne). C'est là qu'elle soutiendra sa thèse, se mariera et effectuera tout le début de sa carrière. Jusqu'en juillet dernier.

« Quand j'ai vu Saint-Georges, mes yeux brillaient »

« J'ai demandé une disponibilité au CHU de Limoges, pour voir autre chose. » Après son internat de médecine générale, elle avait passé un DESC de gériatrie et rejoint le service de médecine gériatrique. « Pendant longtemps, je me suis dit que la Guyane était derrière moi. Je n'y ai plus de famille directe. » Mais depuis trois ans, elle repense au territoire de son adolescence. A Limoges, tout se passe bien pour elle : « Dans tout mon parcours professionnel, je n'ai jamais ressenti de frein par rapport à ma nationalité. Beaucoup me demandaient si je venais de Mayotte, parce qu'il y a une grosse communauté, ou de Madagascar. J'ai toujours eu l'impression d'être bien accueillie. » Mais en ce début 2022, elle a « le sentiment de boucler un cycle » au pays de la porcelaine. « Or, c'était ici que tout avait commencé. »

Les échanges avec Anna et des internes la convainquent de venir découvrir l'activité des CDPS. En juillet, elle s'engage pour une mission de trois semaines, vingt-deux ans après avoir quitté la commune. « Quand j'ai vu Saint-Georges, mes yeux brillaient. C'était émouvant. Revoir le collège, le CDPS. » La médecine qu'elle y découvre est très différente de celle qu'elle a pratiquée jusque-là. « Je n'avais pas d'idée de ce qu'était la prise en charge en CDPS. Si j'avais pensé à la pédiatrie, à la médecine tropicale, je ne serais jamais descendue de l'avion, s'amuse-t-elle. Je n'avais pas fait de pédiatrie depuis longtemps. Ici, c'est l'activité principale. Mais la médecine, c'est un peu comme le vélo... »

« Ici, beaucoup de gens négligent leur santé »

Dans son bureau de consultation du centre de santé, elle est surprise de « croiser autant de Brésiliens ». Ceux-ci apprécient de pouvoir échanger avec elle en portugais. « Quand ils commencent à me parler en créole, que je sens qu'ils hésitent, je leur demande s'ils veulent parler portugais. Pour eux, c'est la bonne surprise. Je parle portugais dans peut-être 70 ou 80 % de mes consultations. » Les trois semaines passent, le Dr Dugény repart dans l'Hexagone. Quand la possibilité de revenir un mois en septembre se présente, elle n'hésite pas.

Dans ses consultations, elle découvre en revanche que tout ne brille pas comme dans ses yeux : « Ici, beaucoup de gens négligent leur santé. Ils viennent au CDPS quand c'est grave. Il y a beaucoup de diabétiques, beaucoup de malades chroniques. Avec le *turn over* des professionnels de santé, il y a peut-être moins d'adhésion des patients. Quand je prends leur dossier, je constate souvent qu'un collègue a déjà fait le point avec eux mais qu'il faut tout recommencer. Beaucoup me demandent s'ils me reverront le mois prochain. » Ce ne sera pas le cas. A la fin de sa mission, elle partira s'installer en Haute-Savoie et prendra un poste en rééducation, à Genève (Suisse).

« Mon histoire avec la Guyane n'est pas finie »

Mais avant cela, elle a rendez-vous au collège de Saint-Georges, la semaine prochaine : « J'ai une rencontre avec les élèves de cinquième. Je vais leur présenter mon métier. Mais je vais surtout leur dire qu'on peut sortir de Saint-Georges, faire des études et revenir ici pour travailler. » L'envisage-t-elle ? Si la suite de sa carrière se dessinera sur les rives du lac Léman, le Dr Daniella Dugény étudie l'hypothèse. « Mon mari, un Brésilien adopté, a toujours vécu en Métropole. Je pense que, dans quelques années, je l'aurai motivé à venir. Je pense que mon histoire avec la Guyane n'est pas finie. »

EN BREF

♦ Au CHC, l'unité neurovasculaire pourrait être créée d'ici à la fin de l'année



Pr Bertrand de Toffol

Le centre hospitalier de Cayenne (CHC) pourrait ouvrir son unité neurovasculaire (UNV) dans les prochaines semaines. « Nous sommes désormais dix praticiens, souligne le Pr Bertrand de Toffol, chef de pôle cardio-vasculaire et métabolique à l'hôpital de Cayenne. Nous avons toutefois des difficultés pour recruter l'équipe paramédicale : infirmiers, kinésithérapeutes, neuropsychologues... » L'autre obstacle est de disposer de suffisamment de lits d'aval : « Nous ne pourrions pas ouvrir notre UNV si nous n'avons pas de SSR (soins de suite et de réadaptation). Ce serait courir à l'échec ! »,

préviennent Amandine Papin, directrice générale adjointe du CHC. Parmi les patients hospitalisés suite à un AVC, 60 % ont ensuite besoin de SSR, pour environ 20 % de décès et 20 % de retours directs à la maison.

C'est pour tenter de résoudre cette difficulté que l'ARS a accueilli, la semaine dernière, une réunion entre le Pr de Toffol, Amandine Papin et les représentants des groupes privés Rainbow Guyane et Guyane santé. Dans le projet du CHC, l'UNV compterait 4 lits d'aigu et 10 lits de post-aigu. L'objectif est d'identifier 60 lits de SSR entre le CHC, le Chog et les groupes privés. En effet, si, après leur prise en charge, les victimes d'un AVC ne sortent pas facilement de l'unité, notamment pour des raisons administratives, « nous ne pourrions pas fonctionner. Il nous faut suffisamment de lits d'aval afin d'avoir un flux continu », poursuit le Pr de Toffol.

La création de cette UNV figure dans [le projet régional de santé](#), actualisé en début d'année. [Le rapport sur la création du CHU de Guyane](#) confirme aussi la nécessité d'une « montée en charge progressive qui dépendra des recrutements et compétences médicales (...) L'objectif de rendre (le CHC) autonome pour la prise en charge des AVC est programmée pour la fin 2022. La valence hospitalo-universitaire du chef de service (Bertrand de Toffol) sera un atout pour développer des partenariats RH, attirer des postes partagés et des internes inter-CHU notamment avec le CHU de Tours ou celui de Besançon (...) A plus long terme (...), l'accès à la thrombectomie sur le territoire pourra s'envisager. » Depuis 2017, une victime d'AVC, à son arrivée dans l'un des trois services d'urgences de Guyane, bénéficie d'une IRM. L'image part au CHU de Besançon (Doubs) qui donne les indications de traitement. Une thrombolyse en urgence peut alors être réalisée en télémédecine avec Besançon.

♦ Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et pédiatrie du 16 au 18 novembre



Les Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique et pédiatrie se tiendront du 16 au 18 novembre, sous la présidence au Pr Olivier Parant, obstétricien-gynécologue au CHU de Pointe-à-Pitre. Les congressistes se retrouveront au Royal Amazonia, à Cayenne. Outre les présentations qui seront faites pendant les trois jours, des formations seront proposées du 15 au 18 novembre.

Au programme :

- Mercredi 16 novembre matin : actualités périnatales, session mortalité maternelle

- Mercredi 16 novembre après-midi : session gynécologie, session pathologies infectieuses et grossesse
- Mercredi 16 novembre en soirée (19 heures – 21 heures) : soirée grand public sur l'endométriose
- Jeudi 17 novembre matin : session obstétrique de demain et session gynécologie
- Jeudi 17 novembre après-midi : session obstétrique
- Jeudi 17 novembre en soirée (19 heures – 21 heures) : soirée professionnelle contraception et ménopause
- Vendredi 18 novembre matin : session obstétrique et session pathologies veineuses auto-immunes et grossesse
- Vendredi 18 novembre après-midi : session pédiatrie – néonatalogie

Programme complet : <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6978137089510936577/200>

Inscriptions : <https://lnkd.in/eZbGu5bU>

♦ N'oubliez pas les nouvelles rubriques de la Lettre pro !



Depuis mardi, la Lettre pro vous propose quatre nouvelles rubriques :

- Des offres d'emploi pour les professionnels de la santé et du médico-social ;
- Un agenda des rendez-vous en santé ;
- « Ils bougent » pour faire connaître les arrivées, nominations... des professionnels de la santé et du médico-social ;
- « Le Nez dans le PRS » pour vous aider à comprendre les enjeux du Projet régional de santé, actualisé en début d'année et qui constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028.

N'hésitez pas à alimenter les trois premières en envoyant vos informations à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr.

♦ Les nouveaux préparateurs en pharmacie hospitalière reçoivent leur diplôme



Cette année, pour la première fois, la formation au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière (PPH) a été proposée en Guyane. Douze professionnels de Guyane, des Antilles et de l'Hexagone ont suivi cette formation de dix mois. De septembre 2021 à juillet 2022, ils ont reçu un enseignement théorique tout en travaillant en alternance en pharmacie hospitalière, supervisés par le Dr Flaubert Nkontcho Djamkeba, chef du pôle médico-technique du centre hospitalier de Cayenne et conseiller scientifique de la formation PPH. Vendredi dernier, ils ont reçu leur diplôme. Une nouvelle promotion est envisagée à la rentrée 2023.

En France, le préparateur en pharmacie hospitalière participe à différentes missions au sein d'une pharmacie à usage intérieur (PUI) :

- Dispensation des médicaments et dispositifs médicaux stériles aux différents services de soins
- Encadrement et participation aux opérations de stérilisation
- Préparations magistrales et hospitalières en zone d'atmosphère contrôlée (nutrition parentérale, reconstitution des cytotoxiques, collyres...);
- Préparations radiopharmaceutiques dans les services de médecine nucléaire
- Surveillance des installations de fluides médicaux
- Participation à la gestion des flux de médicaments et DMS (approvisionnement, contrôle, achats, inventaire...)
- Rétrocession des médicaments au public (antirétroviraux...)
- Dispensation d'essais cliniques aux patients ambulatoires

Il relève des professions paramédicales et fait partie du personnel médico-technique appartenant à la catégorie A des fonctionnaires.

♦ Amandine Papin et le Dr Cyril Rousseau font le point sur les hôpitaux de proximité



La transformation en hôpitaux de proximité des centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges pourrait être effective d'ici à la fin de l'année. Lundi, Amandine Papin, directrice générale adjointe du centre hospitalier de Cayenne et directrice déléguée des CDPS, et le Dr Cyril Rousseau, chef de pôle des CDPS, étaient les invités du 7 heures de Radio Peyi. Vous pouvez [réécouter leur intervention sur Youtube](#).

Ils ont rappelé que ces trois futurs hôpitaux de proximité représentent « plus de 80 % de l'activité » des 17 CDPS de Guyane, ainsi que les projets d'aménagement et de recrutement, la présence d'un urgentiste 24/24, l'installation de moyens d'imagerie et de biologie, le développement de consultations de spécialités. Des informations que vous pouvez relire dans [la Lettre pro du 26 juillet consacrée à la création des trois hôpitaux de proximité](#).

♦ Le Corevih propose trois EPU



Le Comité de coordination régionale de lutte contre les IST et le VIH (Corevih) organise trois enseignements post-universitaires (EPU), à Cayenne et Saint-Laurent du Maroni.

- Le 13 octobre, à 18h30 au CGOSH, à Cayenne : point épidémiologique des IST en Guyane (Dr Aude Lucarelli, Corevih), prise en charge des IST (Dr Cissé, HDJ A, CHC), dépistage et prise en charge de la syphilis pendant la grossesse (Dr Najeh Hcini, gynécologie, Chog).
- Le 16 octobre, à 18h30 à Saint-Laurent du Maroni (lieu à confirmer) : point épidémiologique du VIH en Guyane (Dr Aude Lucarelli, Corevih), les traitements injectables (Dr Paul Le Turnier, Umit, CHC).
- Le 9 novembre, à 18h30 au CGOSH, à Cayenne : point épidémiologique du VIH en Guyane (Dr Aude Lucarelli, Corevih), parcours de soin du PVVIH (Dr Cissé, HDJ A, CHC), les traitements injectables (Dr Paul Le Turnier, Umit, CHC).

♦ Plénière du Corevih le 7 octobre

Le Corevih organise sa prochaine réunion plénière le 7 octobre. Elle se déroule au CGOSH, à Cayenne, ainsi qu'en distanciel, à 10 heures. A l'ordre du jour :

- Dispositif des clubs mamans par Sélima Brust (Ader) ;
- Parcours lait en Guyane par Louise Hureau-Mutricy (Corevih) ;
- Inégalités en santé chez les enfants nés de mère PVVIH par le Dr Lindsay Osei (PMI).

Connexion à distance : <https://meet.starleaf.com/4374493121/app> ; **identifiant de la réunion : 437 449 3121**.

♦ Rencontre thématique sur la douleur, le 19 octobre



France assos santé Guyane et le groupe de travail « Douleur », composé d'associations de patients et d'usagers concernés, proposent une rencontre thématique à l'occasion de la Journée mondiale de la douleur. Elle se déroulera le mercredi 19 octobre de 13h30 à 18 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne.

- De 14h30 à 15h30, table ronde « La douleur, problème de santé publique », avec les Dr François Coisine et Benjamin Faivre (soins palliatifs, CHC), le Pr Narcisse Elanga (centre d'information sur la drépanocytose) et Mathilde Sauvanet, psychologue.
- A 16 heures, table ronde « Les perspectives pour une meilleure prise en compte de la douleur », avec le Dr Gilbert Ursulet (centre de traitement de la douleur, CHU de Martinique).

Renseignements et inscriptions : <https://guyane.france-assos-sante.org/2022/09/19/journee-de-la-douleur-mercredi-19-octobre-2022/>

♦ Colloque sur la prévention santé mentale, avec l'association Gadj



Dans le cadre de ses dix ans d'activité, l'association Guyane accompagnement développement jalonnés (Gadj) organise un colloque « Prévention santé mentale par le développement des compétences psychosociales », du 11 au 14 octobre. Le programme s'articule autour de matinées consacrées à des débats et d'après-midi d'initiation et de formation.

Inscriptions : [cliquer ici](#).

Renseignements : [0594 27 56 93](tel:0594275693), de 9 heures à 12 heures.

♦ Formation « Répondre à un appel à projets », avec GPS



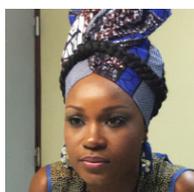
Guyane promo santé (GPS) propose une formation « Répondre à un appel à projets ». Elle débute le 17 octobre et se tiendra sur cinq jours, répartis sur trois mois. Cette formation s'adresse aux professionnels et bénévoles de l'éducation pour la santé, du sanitaire, du social, de l'animation, qui souhaitent répondre à un appel à projet en éducation pour la santé.

Renseignements et inscriptions : [cliquer ici](#).

Ils bougent



Le Dr Larissa Tangan Fouga, hépato-gastro-entérologue, est arrivée au centre hospitalier de Kourou. Depuis 2019, elle faisait fonction d'interne au centre hospitalier de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Lors de la récente visite de Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, au CHK, le Dr Valentin Kitenge, chef du service de médecine, a souligné combien cette arrivée permettra de reprendre certaines activités. Le Dr Tangan est notamment titulaire d'un DU d'oncologie digestive.



Johanna Antoinette est la nouvelle directrice de l'Institut médico-éducatif départemental (Imed). Elle en était jusque-là administratrice. Auparavant, elle a assuré l'administration provisoire de l'Agaejef Nouvel Horizon et de l'association Ciel de Case. De 2016 à 2021, elle a dirigé l'Esat Ebène.



Le Dr Clémentine Montagnac, neurologue, a été recrutée au centre hospitalier de Cayenne. Ancienne interne, sa thèse, dirigée par le Pr Loïc Epelboin et soutenue l'an dernier, était **une étude rétrospective des cas hospitaliers de syndrome de Guillain-Barré en Guyane en 2006 et 2019.**

Faites connaître les mouvements de vos dirigeants et soignants dans la rubrique « Ils bougent » de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le nez dans le PRS



Le Projet régional de santé (PRS) constitue la feuille de route en matière d'accès aux soins et de parcours de soins, en Guyane, jusqu'en 2028. Elaboré en 2018, il a été profondément modifié du fait de la crise Covid, de la création du GHT, du développement du numérique en santé et, désormais, du projet de CHU de Guyane. Une version révisée a été publiée en 2022. Parce qu'il liste les projets de développement majeurs pour la santé en Guyane, parce

qu'il précise, pour certaines spécialités, les autorisations qui pourront être accordées, nous vous proposons, filière par filière, de découvrir ou redécouvrir son contenu. Pour les activités soumises à autorisation, un tableau précise les autorisations accordées dans le cadre du PRS 1 (2011-2015), les projets initiaux du PRS 2 (2018-2028) et les projets de la version révisée (PRS 2 actualisé). Cette révision propose des autorisations en coupant la Guyane en deux : la zone 1 comprend Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly ; la zone 2, le reste du territoire.

Pédiatrie : développer des prises en charge pour limiter les évasans

Au titre du Plan Guyane Santé 2025 et dans le cadre du CHRU, les perspectives et orientations pour la filière pédiatrie sont :

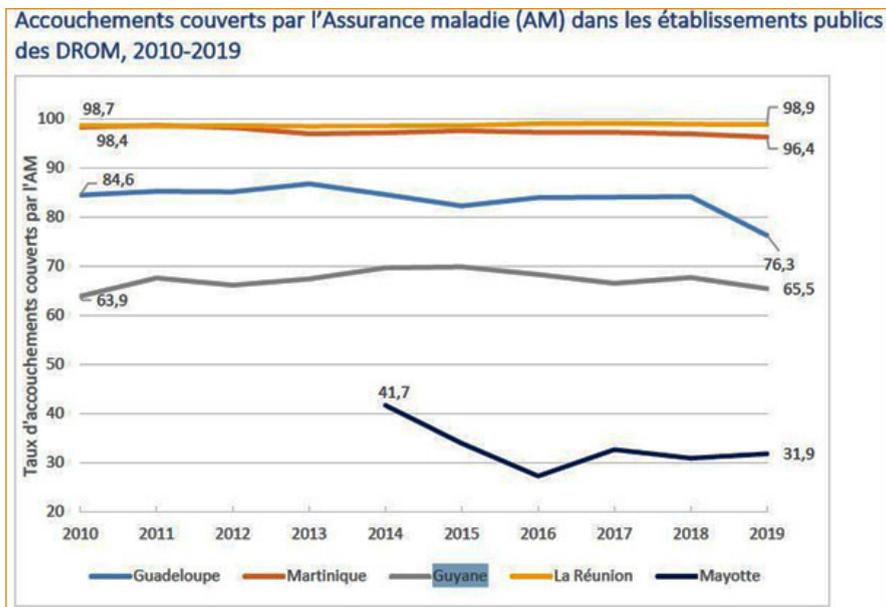
- Assurer un développement territorial coordonné de la pédiatrie pour réduire les évasans, préserver les liens familiaux en s'appuyant sur les structures existantes sur le territoire, notamment au sein du groupement hospitalier de territoire (GHT) ;

- Développer les surspécialités pédiatriques afin de limiter les évasan ;
- Favoriser l'interprétariat et la médiation culturelle à l'hôpital autant que dans le cadre des évasan ;
- Garantir la prise en charge des accompagnants des jeunes enfants dans le cadre d'une évasan ; (prise en charge du billet de transport, hébergement...) afin de limiter les facteurs de risque pour l'enfant ;
- Prévoir la prise en charge complète (hébergement) des évasan pour d'autres pathologies, notamment en cancérologie (première cause d'évasan programmée) ;
- Développer l'hospitalisation à domicile (HAD) pédiatrique sur l'ensemble du territoire avec un pédiatre d'astreinte H24 7/7, à mettre en place sur l'établissement de Maripasoula/Papaïchton puis Saint-Georges ;
- Étendre le partenariat entre les PMI et l'hôpital sur le territoire ;
- Améliorer l'offre de soins critiques sur le GHT en renforçant l'offre de soins intensifs, de réanimation pédiatrique et néo-natale dans une perspective de plus grande proximité et égal accès aux soins
- Renforcer le dépistage précoce et les actions de prévention au moyen d'une plus grande coordination entre les acteurs intervenant sur la petite enfance mais plus globalement mineur ;
- Renforcer et sécuriser la prise en charge des publics infanto-juvéniles afin d'assurer une offre de proximité garantissant un égal accès aux soins.

Dans la rubrique **Le nez dans le PRS** de mardi : **ophtalmologie - ORL**

En un coup d'œil

Santé publique France vient de publier son [rapport de surveillance de la santé périnatale en France](#). « Entre 2010 et 2019, le nombre de naissances ainsi que les taux de natalité (nombre de naissances/nombre moyen d'habitants) baissent chaque année en France entière, sauf en Guyane. Dans l'Hexagone, environ 97 % des femmes qui accouchent bénéficient de la prise en charge des frais médicaux et pharmaceutiques par l'Assurance maladie », note SpF. La Martinique et La Réunion se situent au même niveau. En Guyane, cette proportion est de 65,5 %. La proportion des femmes qui accouchent prises en charge par l'Aide médicale d'État (AME) est en hausse, comme partout en France, et se situait à 27,7 % en 2019.



Infos

Utile pour votre exercice

► IVG : pérennisation des mesures prises pendant la crise sanitaire

« Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre du premier confinement concernant les femmes souhaitant recourir à une interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse en ville sont pérennisées, rappelle l'Assurance maladie sur son site internet. Il s'agit des mesures suivantes :

Le délai pour procéder à une IVG médicamenteuse hors milieu hospitalier est assoupli, passant ainsi de 7 à 9 semaines d'aménorrhée (7e semaine de grossesse) ;

La téléconsultation est possible et est prise en charge dans le cadre d'une IVG médicamenteuse ;

Les médicaments à base de mifépristone et de misoprostol peuvent être délivrés directement en officine aux patientes munies d'une prescription. »

Sur son site internet, <https://www.ameli.fr/medecin/actualites/interruption-volontaire-de-grossesse-ivg-medicamenteuse-en-ville-delai-rallonge-et-facturation> l'Assurance maladie rappelle les conditions de réalisation et de facturation de ces actes.



La contraception d'urgence bientôt gratuite pour toutes les femmes

"La pilule du lendemain sera gratuite pour toutes les femmes." François Braun, en a fait l'annonce dans une interview au journal [20 Minutes](#). Jusque-là, cette gratuité était réservée aux mineures et aux jeunes femmes. Le ministre de la Santé et de la

Prévention a ajouté que "le dépistage des IST sera gratuit et sans ordonnance jusqu'à 26 ans, pour les jeunes, qui font partie de la population la plus touchée par ces infections. Actuellement, ce dépistage est libre uniquement pour le VIH. Désormais, la possibilité de dépistage sera étendue à toutes les infections sexuellement transmissibles pour lutter le plus précocement possible contre cette reprise des infections." Ces deux mesures seront inscrites dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Utile pour vos patients

► La vaccination contre les sous-variants d'omicron débutera le 18 octobre

Pour recevoir une dose supplémentaire de vaccin contre le Covid-19, la Haute Autorité de santé (HAS) recommande d'utiliser les vaccins bivalents, adaptés aux sous-variants d'omicron, dès lors que ceux-ci seront disponibles. Mardi, elle a publié [deux avis en ce sens](#). Ces vaccins devraient être disponibles dès le 18 octobre, au moment du lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, y compris en Guyane. Les nouveaux flacons contiendront chacun six doses. Dans ses avis, la HAS confirme l'intérêt de coupler les deux vaccinations.

Un second rappel vaccinal est préconisé pour :

- Les personnes de plus de 60 ans ainsi que les adultes de moins de 60 ans à risque de forme grave de la maladie : ceux qui ont des comorbidités qui les exposent à ces formes sévères, les femmes enceintes dès le 1er trimestre de leur grossesse, les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge, les enfants et adolescents à haut risque souffrant de pathologies le justifiant.
- L'entourage de ces personnes (stratégie de cocooning) ainsi que les personnes qui sont en contact régulier avec elles : professionnels du secteur sanitaire et médico-social.

Alors que les contaminations repartent à la hausse, dans l'Hexagone, toujours sous l'effet de BA.5, la HAS conseille aux plus de 60 ans et au moins de 60 ans à risque de forme grave de Covid-19, de ne pas attendre l'arrivée des vaccins bivalents pour recevoir leur rappel si cela n'a pas été fait dans les temps (3 ou 6 mois selon l'âge et la date de la dernière injection ou infection). En effet, ceux-ci restent efficaces contre les formes graves de la maladie.

Situation épidémiologique

Moins de 10 cas de Covid-19 par jour

Alors que l'Hexagone enregistre un début de hausse des contaminations au Sars-CoV-2, l'épidémie est au plus bas. On a compté une dizaine de cas par jour, la semaine dernière et sept en moyenne au cours des sept derniers jours. La semaine dernière, l'incidence hebdomadaire s'est élevée à 23 cas pour 100 000. « Le R effectif du 11 au 17 septembre était de 0,77, significativement inférieur à 1, constate Santé publique France. Au niveau hospitalier, les passages aux urgences pour Covid-19 étaient stables et représentaient 0,1 % des passages. Les admissions hospitalières tous services confondus étaient stables à un niveau bas, avec 5 nouvelles entrées. Aucune personne n'a été admise en réanimation la semaine dernière. Aucun décès hospitalier n'a été recensé. »

Infos chiffres

Vaccinations

◆ 102 vaccinations en 7 jours, du 16 au 22 septembre 2022



◆ **41,5 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés

Pour prendre rendez-vous en pharmacie, chez un médecin de ville ou auprès d'un infirmier libéral : sante.fr



- ◆ **93 974** cas cumulés (+ 49 en 1 semaine) le 22 septembre 2022
- ◆ **7** patients (+2) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **0** patients (=) en réanimation
- ◆ **410** décès (=) en milieu hospitalier

A nos frontières



- ◆ **81 099** cas (+ 21 en 1 semaine) et **1 385** décès (+1) cumulés au 20 septembre 2022
- ◆ **3** (+2) patient hospitalisé et **0** (=) patient en soins intensifs

Offres d'emploi



- Le Chog recrute des **sages-femmes**. Retrouvez la liste des offres d'emploi de l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni sur [son site internet](#).
- L'ARS recrute un **chargé de mission en santé sexuelle et reproductive** (CDD de 3 mois), au sein de la direction de la santé publique. [Consulter la fiche de poste](#).
- La Collectivité territoriale de Guyane (CTG) recrute trois postes de **sages-femmes** pour les PMI d'Apatou, Saint-Georges et Maripasoula.

Candidature par mail à soraya.mamache@ctguyane.fr, chrislene.elfort@ctguyane.fr ou par courrier postal à M. le président de la Collectivité territoriale, pôle prévention solidarité santé, hôtel de la CTG, Carrefour Suzini, 4179 route de Montabo, BP 47025, 97307 Cayenne Cedex.

Faites connaître vos offres d'emploi dans la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Agenda



Aujourd'hui

► **Exposition « Le corps du forçat - Hygiène et santé au bain »**, dans les locaux de l'ARS (66, rue des Flamboyants, à Cayenne). Les lundi, mardi et jeudi de 9h à 15h ; les mercredi et vendredi de 9h à 12h. Jusqu'au 6 octobre.

► **Portes ouvertes du Serac**, à l'occasion de la Journée mondiale des sourds, de 15 heures à 19 heures, 15, rue

Robert-Adami, à Rémire-Montjoly. Inauguration du carbet des sourds et de sa buvette.

Vendredi 30 septembre

► **Les vendredis du Corevih** sur le VIH, de 13h30 à 15h30. Contact et lien de connexion : corevih@ch-cayenne.fr ou [0594 39 73 63](tel:0594397363).

► **Matinée de sensibilisation** à la prise en charge des enfants atteints de cancer, organisée par Onco Guyane, à Rémire-Montjoly. Inscriptions : [0594 27 16 02](tel:0594271602) ou onco973@orange.fr.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

BOUGER PLUS

Faire bouger les ados, c'est pas évident. Mais les encourager c'est important.

VOIR LE CONTENU



[En savoir plus](#)

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)